

DÉCISION n° 2018-171 du 04 JUIL. 2018
portant désignation d'un expert externe ponctuel
à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Le Directeur des dispositifs médicaux de Diagnostic et des Plateaux techniques ;

Vu le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : M. PERINI (Jean-Marc) est désigné expert externe ponctuel auprès de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, jusqu'au 31 décembre 2018.

Article 2 : La présente décision sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 04 JUIL. 2018

Le directeur
Direction des dispositifs médicaux de diagnostic
et des plateaux techniques
Thierry SIRDEY